

# AVIS

# D'ENQUÊTE PUBLIQUE

## MODIFICATION N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) DE SAINT-PIERRE-DES-CORPS

Par arrêté n°A2022/57 du 8 juillet 2022, le Président de Tours Métropole Val de Loire a prescrit l'ouverture d'une enquête publique portant sur le projet de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Saint-Pierre-des-Corps.

Au terme de cette enquête, la modification n°1 sera approuvée par le Conseil métropolitain.

A cet effet, M. Jean BERNARD a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur.

L'enquête se déroulera au Centre technique municipal de Saint-Pierre-des-Corps, siège de l'enquête publique, situé 1 rue Robespierre, durant 32 jours :

**du mardi 16 août 2022 à 9h00 au  
vendredi 16 septembre 2022 à 17h00**

aux jours et heures d'ouverture suivants : **du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00**, où chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête. Un dossier identique et un registre d'enquête seront déposés au siège de Tours Métropole Val de Loire (60 avenue Marcel Dassault à Tours) aux jours et horaires habituels d'ouverture au public.

Ce dossier sera consultable sur les sites internet : [www.saintpierredescorps.fr](http://www.saintpierredescorps.fr) et [www.tours-metropole.fr](http://www.tours-metropole.fr).

De même, il sera consultable à partir d'un poste informatique mis à disposition du public au Centre technique municipal.

Les observations pourront être adressées par écrit, avant la clôture de l'enquête, à M. Jean BERNARD, commissaire-enquêteur à : Mairie de Saint-Pierre-des-Corps - 34 avenue de la République - 37700 Saint-Pierre-des-Corps. Elles pourront également être adressées à son attention, avant la clôture de l'enquête, par courrier électronique à l'adresse suivante : [ep.plu.saint.pierre@tours-metropole.fr](mailto:ep.plu.saint.pierre@tours-metropole.fr)

Les informations environnementales se rapportant à l'objet de l'enquête seront jointes au dossier d'enquête publique et pourront donc être consultées dans les mêmes conditions.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations au Centre technique municipal de Saint-Pierre-des-Corps :

- **lundi 22 août 2022 de 9h00 à 12h00 ;**
- **mercredi 7 septembre 2022 de 14h00 à 17h00 ;**
- **vendredi 16 septembre 2022 de 14h00 à 17h00.**

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public au Centre technique municipal de Saint-Pierre-des-Corps et au siège de la Métropole, et consultables sur le site internet de la Métropole pendant un an. Des informations sur le dossier peuvent être demandées par téléphone en Mairie de Saint-Pierre-des-Corps au 02.47.63.44.10 ou par courrier électronique à l'adresse suivante : [urbanisme@mairiespdc.fr](mailto:urbanisme@mairiespdc.fr)